

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12/11/2007

Publication : 16/11/2007

Pour le Président du Conseil Général
par délégation



Ludovic LIONS

N° CP

Séance du - 9 NOV. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

ORGANISMES DE TOURISME A VOCATION GENERALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 2ème/03 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ attribue une subvention de 1 500 € à l'Association « Les plus beaux villages de France » ;
- ❖ attribue une subvention de fonctionnement de 2 000 € au Comité Départemental de Camping et de Caravaning du Haut-Rhin ;
- ❖ précise que les crédits seront prélevés sur l'enveloppe 18366, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions